LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

LES COULEURS DE L'AUTOMNE-HIVER 2026-2027



EDITO

Depuis septembre, la colère sociale monte, elle grogne, elle éclate.

Il y eut la mobilisation de la fonction publique du 29 septembre, les mobilisations lycéennes et étudiantes, les mobilisations massives du 17 et du 24 octobre. La suite arrive.

C'est dans ce contexte que le gouvernement, les droites, les extrêmes droites ne répondent à ces crises que par leurs chants de sirènes : un peu de poudre aux yeux, des mesures sécuritaires, toujours plus de mesures sécuritaires et les anathèmes aux islamo-gauchistes !

Bien sûr, nous condamnons certaines images durant ces mobilisations, elles ne portent d'ailleurs pas la signature de la CGT. Nous pourrions à ce sujet tourner en boucle mais certaines chaînes d'information ou radios s'en chargent ! Nous, nous voulons rappeler la violence du système !

C'est là toute la sottise des droites et des extrêmes droites, qui ne veulent comprendre que la crise actuelle questionne notre système (ou quand elles le font, c'est pour se faire le chantre d'un traditionalisme). Elles défendent ce système, elles s'enrichissent dans ce système, voire certaines vivent en microcosme dans ce système. Pourtant, elles se targuent d'être ancrées dans la réalité, puisqu' ignorant les nuances, elles expliquent les maux de la société par les taxes, les étrangers, l'islam, l'insécurité, les féministes, les écolos, les islamo-gauchistes, etc.

Rappeler cela, lutter contre ces œillères, se structurer pour construire une alternative : c'est dans l'ADN de la CGT !

D'ailleurs, en décembre, il y aura les élections professionnelles. C'est une brique parmi d'autres dans notre action syndicale. On le sait, voter ne suffit pas à garantir la démocratie et la prise en compte de nos revendications, mais **le vote est l'un des piliers de la démocratie. Or, quand il y a 41% de votant.es lors des élections professionnelles de 2022, cela interroge...**

Sommaire

Page 1 : Edito
Page 2 : Pourquoi voter CGT ?
Page 3 : Trousse de secours
Page 4 : Admin, AED/AESH
Page 5 : Bilan CAPA 2nd degré
Page 6 : Voter CGT vs VSS
Page 7 : Soutenons la jeunesse !
Page 8 : Votez et faites voter CGT

N° 173

Nov. 2026

Déposé le 5-11-26

La vie de l'académie
UASEN CGT
EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

N°CPPAP 0127 S 07066
Dir. Publ. : J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

… ALORS POURQUOI VOTER ET FAIRE VOTER CGT EDUC'ACTION ?

Les lycéen·nes ont sûrement donné le début de la réponse à la question. Leur mobilisation exemplaire pour obtenir de bonnes conditions d'apprentissages doit nous interpeller en tant que syndiqué·es dans la branche éducation de la CGT. Notre syndicat a soutenu ce mouvement parce que leurs revendications étaient légitimes et qu'un certain nombre sont inscrites dans notre matériel de campagne.

Ce matériel de campagne, il est justement à distribuer ! Nous sommes syndiqué·es à la CGT Educ'action, nous portons donc ces revendications au quotidien dans nos métiers, notre activité syndicale, dans les réunions où nous siégeons, dans les manifestations et dans les grèves que nous construisons.



Durant ce mois de novembre, il faudra apporter, présenter à tous·tes les collègues notre matériel de campagne. Il y a 4 ans nous faisions la plus forte progression en nombre de voix au niveau national. Depuis nous avons transformé ces voix en adhérent·es à notre syndicat. Nous sommes donc plus nombreux·euses à pouvoir FAIRE CAMPAGNE.

Oui, le mois de novembre doit être mis à profit pour que chaque syndiqué·e puisse convaincre 2 personnes de son entourage de produire le vote CGT entre le 3 et le 10 décembre 2026. Aucun sondage ne guide les votes contrairement au scrutin présidentiel. Mais la CGT Educ'action est un rempart contre la montée des idées nauséabondes qui détruiraient un peu plus notre système éducatif.

Syndiqué·es CGT Educ'action, nous avons toutes et tous la responsabilité de porter les grandes idées et les valeurs fortes de la CGT jusqu'au 3 décembre, pour que les résultats de notre syndicat le 10 décembre ouvrent la voie du progrès pour notre École.

Ensemble nous sommes plus fort·es, Ensemble nous allons plus loin ! Ensemble, relayons le mouvement des lycéen·nes dans les urnes des élections professionnelles.

VOTONS CGT EDUC'ACTION, FAISONS VOTER CGT EDUC'ACTION !

C. CADOT & G. CHAUX

TROUSSE DE SECOURS ÉLECTORALE

Depuis le 5 octobre, les personnels ont été invités à ouvrir leur espace électeur·trice et à vérifier leur présence sur les listes électorales des différents scrutins (entre 2 et 4 selon leur situation). Les cartes d'électeur·trice qui contiennent le code de vote sont mises à disposition sur l'ENSAP. Le lien contenu sur les premières versions des cartes contenait une erreur, elles ont donc été rectifiées depuis.

Dès le début du processus, nous vérifions la présence de nos syndiqué·es sur les listes du CSA ministériel et du CSA académique. Il en ressort que de nombreuses personnes ne sont pas présentes sur ces listes. Il s'agit, en particulier, des personnels contractuels enseignants ou ATSS et toustes les AEd en CDD. Il y a aussi un retard à l'inscription pour les personnes qui arrivent dans notre académie suite à une mutation ou une réintégration. Il reste quelques semaines pour faire rectifier cela afin que la CGT Educ'action fasse le plein de ses voix au moment du vote.

Pour que tout se passe bien, il faut avoir accès à sa messagerie pro (en @ac-dijon.fr), avoir activé son espace électeur·trice, être présent·e sur les listes électorales, et avoir récupéré son code de vote. Voici un panel des difficultés auxquelles vous pourriez être confronté·es, ainsi que leurs solutions.

Les difficultés pour voter

1 - Accès à la messagerie pro :

- Se rapprocher du secrétariat de direction ou de l'inspection pour faire une demande d'assistance CEPAGES.
- Prévenir la CGT Educ'action.

2 - Activation de l'espace électeur :

- Se rendre sur

https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/portail/accueil

- Renseigner son adresse mail pro, cliquer sur le lien unique envoyé (penser à vérifier les spams).
- Définir son mot de passe et la question secrète pour la récupération ou la réédition du code de vote.
- Noter ses infos sur le mémo édité par la CGT Educ'action.
- Prévenir la CGT Educ'action.

3 - Adresse pro non reconnue par l'espace électeur :

- Écrire à electionsprofessionnelles2026electeurs@ac-dijon.fr
- ou appeler le 03 80 44 85 10 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.
- Préciser son nom, prénom, corps, établissement et courriel professionnel et le(s) scrutin(s) concerné(s).
- Prévenir la CGT Educ'action

4-Mot de passe oublié :

- Lors de la connexion à l'espace électeur, après avoir saisi son adresse pro, cliquer « mot de passe oublié ».
- Cliquer sur le lien de réinitialisation qui vient d'être envoyé sur le courriel pro (penser à vérifier les spams).
- Prévenir la CGT Educ'action

5-Absence sur une ou plusieurs listes électorales :

- Cliquer sur le bouton bleu « NOUS CONTACTER » en bas à droite de la page des listes électorales.
- Prévenir la CGT Educ'action

6-Récupération du code de vote (indispensable au moment de produire ses votes) :

- Il est disponible au plus tard le 17 novembre sur l'ENSAP pour tous les personnels dont les fiches de paie y sont déposées.
- A partir du 3 décembre, un bouton permettra de récupérer le code de vote via FranceConnect ou la question défi.
- Prévenir la CGT Educ'action

Les liens utiles :

Le mémo de la CGT Educ : https://cloud.dijon.cgteduc.fr/s/BgMQBzSctGWMX3H



L'espace électeur : https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/portail/accueil



C. BERNIZET

ADMINS : SANS ÉLU·ES, NOUS AVONS FAIT BEAUCOUP… IMAGINEZ AVEC !!

Depuis plusieurs années, l'activité de la CGT Educ'Action de l'académie de Dijon à destination des personnels administratifs de l'Éducation Nationale s'est considérablement renforcée. Très concrètement, elle est matérialisée par la distribution systématique de tracts et de publications à destination des personnels ATSS dans les établissements dans lesquels nous tournons de manière hebdomadaire. Une formation à destination des personnels administratifs a par ailleurs été intégrée dans notre plan de formation tous les ans depuis 2022.

Les rencontres avec les personnels ainsi que le travail étroit avec le collectif administratif national de la CGT Educ nous ont permis de développer un discours et des revendications pertinents en lien avec les préoccupations des agent·es, notamment sur la question de Op@le, la loi 3DS ou encore les questions relatives au télétravail.

Bien entendu, nous avons également accompagné de nombreux personnels dans le cadre de leurs luttes, comme par exemple le risque de fermeture

de l'agence comptable de Louhans, ou de situations RH particulièrement compliquées comme actuellement au sein du rectorat de Dijon.

Cette activité s'est traduite par une forte hausse des syndicalisations, avec une multiplication par quatre en 4 ans, ainsi que par un poids accru au sein des instances académiques. Nous avons par exemple mené plusieurs audiences auprès des instances du rectorat ces dernières années.



Nous progressons, mais nous restons limités par notre absence dans certaines instances, ne serait-ce que pour avoir des informations stratégiques à temps pour créer un rapport de force sur le terrain. C'est pourquoi ces élections revêtent un enjeu majeur pour la CGT Éduc'Action et les personnels administratifs de l'académie. D'autant plus que cette année, pour la première fois depuis longtemps, nous sommes en mesure de présenter des candidat·es dans les trois catégories administratives. Ainsi, l'ensemble des personnels administratifs de l'académie pourra enfin voter CGT lors de ces élections !

Du 3 au 10 décembre, votez et faites voter CGT !

R. FONVIEILLE

BILAN CCP AED/AESH

Il y a 4 ans, la CGT Educ'action Dijon obtenait son 1er siège en Commission Consultative Paritaire Académique AEd/AESH (la CCP). Soutenu·es par nos camarades pour définir une position commune, nous avons défendu des personnels et porté nos revendications. Bien qu'ayant un seul siège, nous avons toujours travaillé en binôme, basé sur la parité : un AESH du 71 et une AEd du 21.

La CGT a été présente et impliquée dans toutes les CCP. **Nous sommes la seule organisation syndicale** à avoir fait des déclarations, posant 90% des questions diverses et interventions sur l'ensemble du mandat.

Dès les premiers dossiers, nous avons signalé à l'administration que certaines procédures n'étaient pas respectées. Nous avons demandé que les délais entre les convocations et les entretiens soient allongés afin de permettre aux personnels d'être représentés et alertés sur les différences de traitement entre les dossiers.

Témoins d'une méconnaissance des droits et des missions par les AEd, nous avons exigé et obtenu que l'administration crée un Vademecum en prenant exemple sur le travail des camarades des Académies de Lyon ou Marseille.

Par notre action, la grève et notre activité en CCP, nous avons obtenu la création d'une grille salariale, qui est l'une des premières grilles de salaires académiques. Cependant, la CGT Educ'action déplore que les changements d'échelon n'aient lieu que tous les 3 ans et sous couverts d'un entretien réussi. Pour rappel, cette grille a été présentée lors d'un Groupe de Travail auquel n'était pas conviée la CGT car nous ne siégeons pas en CSA ; **d'où l'importance de voter CGT dans les 3 scrutins (CSA-M, CSA-A, CCP).**

Ces dernières années, nous avons mené des grèves AEd/AESH pour dénoncer la précarité de nos métiers, ce qui a permis de créer une certaine unité intersyndicale pour les AESH, mais pas pour les AEd. Les autres organisations syndicales refusant de réclamer un statut pour les AEd, la CGT est à l'initiative de l'organisation des journées de grève AEd, avec le seul soutien de Sud. Les temps d'échanges lors des journées de mobilisation nous permettent de faire remonter les revendications des personnels sur le terrain et de faire le lien avec l'institution.

Voter CGT nous permettra de poursuivre notre action en CCP pour **signaler le non-respect du droit de grève et du travail, des conflits hiérarchiques, des salaires trop bas, une formation inexistante, un manque de reconnaissance, une hausse de la charge de travail et des manques de moyens !**

Y. LEBRUN & C. LEHENOFF

BILAN DES CAPA DU SECOND DEGRÉ DANS L'ACADÉMIE DE DIJON

Réforme de la fonction publique : un recul du paritarisme

Depuis 2019 et la loi de transformation de la fonction publique, le rôle des CAPA et, par conséquent, celui des élu·es du personnel ont été profondément transformés.

Une gestion collective des carrières, fondée sur la transparence et le contrôle des décisions, a cédé la place à une gestion individualisée et opaque de la carrière des enseignant·es. Durant le mandat 2022-2026, les élu·es ont participé à de nombreuses CAPA. Celles-ci concernaient notamment les procédures disciplinaires et les recours individuels portant sur la carrière (contestation de l'appréciation des rendez-vous de carrière, titularisation ou encore congé de formation professionnelle).
Malgré la réduction des prérogatives des CAPA, les élu·es CGT Éduc'action continuent de jouer un rôle essentiel pour défendre les droits des personnels, porter leurs revendications et faire entendre la réalité du terrain face à l'administration, que cela soit durant les commissions comme lors des déclarations liminaires.



CAPA disciplinaires

Les CAPA disciplinaires sont saisies dans le cas de fautes professionnelles et les sanctions proposées par l'administration sont généralement lourdes : elles appartiennent le plus souvent au troisième groupe de sanction (Exclusion temporaire de fonction pouvant aller jusqu'à deux ans). Les élu·es, sans excuser la gravité d'une éventuelle faute commise, sont là aussi pour rappeler les difficultés rencontrées par les équipes, la responsabilité de l'administration dans certaines situations et d'apporter la contradiction en s'appuyant sur notre militantisme de terrain et sur l'analyse syndicale des situations, notamment le climat scolaire et les conditions de travail…

Il est important d'accompagner les collègues convoqués en CAPA et de pouvoir rappeler les réalités du travail quotidien et difficultés rencontrées par l'ensemble des collègues.

Accompagner les collègues dans leurs démarches de contestation

Les CAPA consacrées aux recours individuels, notamment ceux portant sur les rendez-vous de carrière, sont l'occasion pour les élu·es CGT Éduc'action de défendre les collègues et de porter nos revendications syndicales. À travers leurs déclarations et leurs interventions, les élu·es alertent le rectorat sur les situations particulières et rappellent les exigences de la CGT en matière de paritarisme, de déroulement de carrière et d'égalité professionnelle.

La contestation de l'appréciation finale d'un rendez-vous de carrière nécessite de respecter une procédure et des délais précis. L'accompagnement syndical est donc essentiel pour aider les collègues à constituer leur dossier, à formuler leurs recours et à défendre leur demande de révision.

Durant ce mandat, les élu·es CAPA de la CGT Éduc'action siégeant en CAPA ont accompagné au mieux les personnels qui les ont sollicité·es, en les conseillant dans leurs démarches et en défendant leurs situations devant l'administration.

Mutations : les élu·es CGT toujours aux côtés des personnels

Depuis la réforme de 2019, les CAPA ne sont plus compétentes pour examiner les opérations de mutation et vérifier collectivement les barèmes et les affectations. Pour autant, l'accompagnement syndical des personnels reste indispensable.

Grâce à leur connaissance des règles du mouvement et des procédures administratives, les élu·es et militant·es de la CGT Éduc'action sont sollicité·es par de nombreux collègues pour les conseiller dans

la formulation de leurs vœux de mutation et dans la compréhension des règles applicables.

Ils et elles accompagnent également les personnels qui n'ont pas obtenu satisfaction dans leurs démarches de recours auprès de l'administration, afin de faire valoir leurs droits et de défendre leurs demandes.

Aux élections professionnelles, faisons le choix de la défense collective !

Le bilan de ce mandat le montre : les personnels ont besoin de représentant·es syndicaux·ales capables de défendre leurs droits, de les accompagner dans leurs démarches et de porter leurs revendications face à l'administration.

La CGT Éduc'action revendique le rétablissement des prérogatives des CAPA, notamment en matière de mutations et de promotions, ainsi qu'un véritable contrôle collectif des décisions administratives. Nous défendons une gestion des carrières fondée sur des règles transparentes et équitables, et non sur l'opacité et l'individualisation.

Voter CGT Éduc'action, c'est donner de la force à un syndicalisme combatif et proche des personnels. C'est soutenir des élu·es qui s'engagent à défendre les droits de toutes et tous, à faire entendre les difficultés rencontrées sur le terrain et à porter les revendications collectives.

Pour défendre nos droits, renforcer le paritarisme et faire vivre un véritable contre-pouvoir syndical, aux élections professionnelles, votons CGT Éduc'action

LES ÉLU·ES CAPA DE L'ACADÉMIE DE DIJON

VOTER CGT POUR LUTTER CONTRE LES VSS AU TRAVAIL ET DANS LA VIE !

Le mardi 13/10/26, l'Assemblée nationale a adopté la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) faites aux femmes et aux enfants. Cette première étape est le résultat de longues années de mobilisation du mouvement féministe, auquel la CGT prend toute sa part dans la coalition « loi intégrale » depuis sa création**.**

Des avancées réelles :

- L'obligation de négociations sur les violences dans les branches et les entreprises,
- L'obligation de la prise en compte des risques de VSS dans le DUER(P),
- La création des conseillers TPE pour que les victimes puissent être accompagnées dans leurs démarches auprès de leur employeur·se par des organisations syndicales partout,
- L'obligation pour l'employeur·se de mener des enquêtes lors de faits de violence,
- La protection des victimes contre les pressions et les licenciements,
- L'octroi d'autorisation d'absence pour réaliser ses démarches



Notons que les positions défendues par le RN durant l'examen de cette loi sont problématiques, puisque les député·es du parti se sont opposé·es à la protection des victimes sans papiers (la loi stipulait qu'elles ne pouvaient être menacées d'OQTF si elles déposaient plainte, dans le cas d'un mari violent qui retient les papiers, ou parce qu'elle fuit un réseau proxénète par exemple). La CGT continuera à le porter, tout comme elle veillera à ce que le gouvernement consacre des moyens humains suffisants et un budget intégral pour une loi intégrale.

Avec une CGT forte et représentative, nous pourrons veiller à ce que ces questions soient portées en CA, d'exiger que soit inscrit dans nos DUER (Documents d'évaluation des risques) la lutte contre les VSS, pour nos élèves et pour l'ensemble des personnels.

J. MONIN

SOUTENONS NOTRE JEUNESSE !

Dans le 58 :

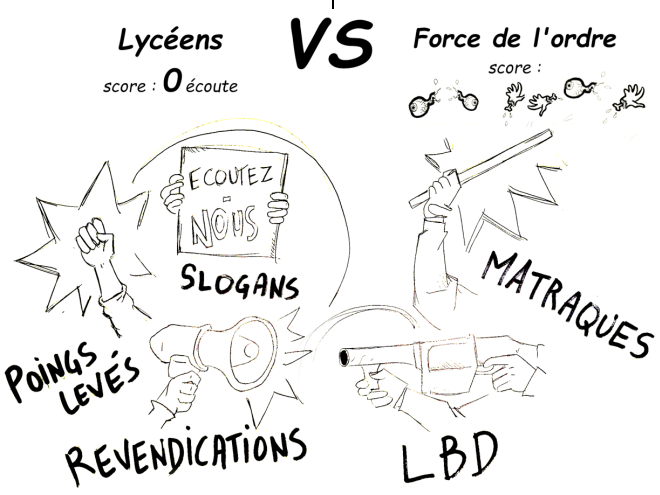
La mobilisation lycéenne du 6 octobre dans la Nièvre a réuni 700 manifestant.es à Nevers !

La participation a été importante pour un département comme la Nièvre. Toutes proportions gardées, cela s'est déroulé comme à Paris : une poubelle a pris feu, 3 arrestations ont été effectuées !

Les lycéen·nes ont subis des pressions sur les bourses étudiantes, sur les contrôles continus ; il y a même eu des menaces d'heures de colle ! Tout cela bien entendu dans une stratégie de casse du mouvement.

La CGT a ouvert ses locaux aux lycéen·nes pour leur permettre de préparer la manifestation et de développer leurs revendications. Un tract a été imprimé. A l'appel de l'interprofessionnel, il y avait beaucoup de camarades de la CGT dans le cortège. Mais une question importante a été soulevée par les lycéen·nes : où sont les autres profs ? Ils·elles ont été déçu·es du manque du soutien de la part des personnels enseignants…

Comme l'a dit une policière à un des profs manifestants : « vous devriez avoir honte d'être dans le cortège !»



Dans le 21 :

De même, dans le 21, des AG ont été organisées les 6 et 13 octobre à la Bourse du travail, réunissant des centaines de participant·es avant un rassemblement devant le rectorat et un départ en manifestation. Pendant ce temps, l'Université de Dijon était bloquée par des étudiant·es et des AG organisées. Tous les matins, des blocus étaient organisés devant le Castel, Carnot, Hippolyte Fontaine… engendrant des réactions disproportionnées de la police et des interpellations. Les camarades de la CGT Educ'action et de l'interpro ont été présent·es lors des blocus et des manifestations. L'objectif était triple : apporter notre soutien aux lycéen·nes par la distribution de matériels (sérum phy, nourritures, tracts…), essayer de calmer le jeu avec les forces de l'ordre et montrer que nos revendications et nos luttes convergent. De même, des camarades étaient présent·es aux AG à la fac. Ce qui est à retenir de cette première séquence de lutte menée par la jeunesse est une réelle réflexion autour des enjeux de société actuels. Loin des fausses idées d'une jeunesse dépolitisée (discours que l'on entendait déjà avant mai-juin 68), il apparaît que les lycéen·nes et les étudiant·tes sont lucides et expriment des revendications construites et réfléchies.

Dans le 71 :

Même si la ville de Chalon n'est pas représentative de la totalité du département, l'essentiel des mouvements s'y sont déroulés. La Maison des Syndicats est devenue le QG des lycéen·nes où iels tiennent des conférences de presse, se réunissent en AG, viennent chercher du soutien et des conseils. Et ce n'est pas de trop : les gardes à vue se sont multipliées, et ce de manière quasi systématique sur les élèves qui tenaient le mégaphone. Le 17/10, un jeune considéré comme leader du mouvement a été arrêté et jugé le lendemain même, condamné à une peine particulièrement lourde qu'il ne souhaite, pour l'heure, pas rendre publique.

Le maire, fasciste assumé et affiché, désormais candidat à la présidentielle, a mis en place un couvre-feu pour les mineur·es non accompagné·es du vendredi 23 au dimanche matin 6h. La dérive autoritaire est claire, les revendications lycéennes devenues un prétexte.

A Nevers, Chalon, comme à Dijon, les actions de la police étaient disproportionnées. Il y aurait certainement eu plus de monde s'il n'y avait pas eu cette répression violente et cette médiatisation exagérée et orientée de la mobilisation (selon ACRIMED, 75 % des mobilisations lycéennes du 28/09 au 01/10 ont été abordées sous l'angle des violences et dégâts matériels sur le JT de France 2, seulement 3 % consacrées aux violences policières).

Finalement les lycéen·nes ont été reçu·e à la préfecture pour le 58 et au rectorat pour le 21 mais leurs espoirs ont été douchés tant la notion de dialogue social est aujourd'hui dévoyée.

Soutenons notre jeunesse ! Nous partageons les mêmes revendications !

Les SDEN de l'Académie de Dijon

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT EDUC'ACTION

Parce que nous sommes antifascistes, antiracistes, anticapitalistes,

Parce que notre organisation est un syndicat de masse, de luttes des classes et féministe,

Parce que nous sommes présent·es sur le terrain, dans les établissements et dans la rue,

Parce que nous sommes un syndicat interprofessionnel,

Parce que nous sommes pour le débat et la démocratie interne,

Parce que nous sommes pour un autre projet d'École et de société…

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres encore :

JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT EDUC'ACTION DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



UASEN-CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21
Bourse du Travail
17 rue Transvaal
21000 Dijon
Tél. : 03 80 37 14 08
E-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tél. : 03 86 50 67 85
E-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71
2 rue du Parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89
Avenue Molière - BP 247
89306 JOIGNY Cedex
E-mail : 89@cgteduc.fr

Notre Site :
www.cgteducdijon.org

Notre Facebook :
CGT Educ'Action
Académie de Dijon : non à la casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : ☐ **me syndiquer** ☐ **prendre contact**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse personnelle :.....

Code postal :..... Commune :.....

Discipline :..... Grade ou corps :..... Echelon :.....

Etablissement ou Ecole :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Commune :.....

Mail : .....